

L'in ~~SUD~~ mersible

Journal de liaison des PIC et CTC

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

Mars 2013

Une action s'impose !

E
D
I
T
O

Q quatre ans ! Début avril, cela fera 4 ans que les postier-ères des CTC et des PIC, fonctionnaires et salarié-es, se mobilisent les fins de semaine. Quatre ans que La Poste fait la sourde oreille et refuse toute négociation. Quatre ans qu'elle n'hésite pas à sanctionner les grévistes, en toute illégalité, comme récemment sur la PIC d'Orléans, à les menacer et les stigmatiser. Quatre ans qu'elle préfère payer des heures supplémentaires ou utiliser des CDD plutôt que d'entendre leurs revendications. Quatre ans que nos patrons parient sur l'essoufflement et l'extinction de notre mouvement. Quatre ans que nous résistons !

Plus que jamais, l'action est à l'ordre du jour. La seconde phase de CQC a bel et bien débuté, malgré les dénégations de la direction du Courrier. Après les annonces de fermeture de la PIC de Pontoise, du Charolais et des PIAC, nous avons appris celle de la PIC Roussillon (Perpignan). Dans ses « éléments de langage », La Poste proscrit même le terme de fermeture, lui préférant celui de transfert !!! Quel mépris écœurant affiché vis-à-vis des collègues confronté-es à la liquidation de leur centre et à un reclassement qui s'annonce chaotique. A Pontoise comme à Perpignan, les documents remis aux organisations syndicales et la communication en direction du personnel font l'impasse sur la fermeture de ces sites. Pas bon pour la « com » et l'image de notre entreprise so-disant exemplaire !!!

préavis SUD une ode à la paresse. Pas nouveau comme discours, mais une provocation supplémentaire en direction des personnels qui attendent toujours qu'on les entende. Pourtant, des audiences téléphonées ont lieu toutes les semaines entre SUD et la direction du Courrier dans le cadre de ce même préavis... et cela depuis 4 ans ! La preuve que ce préavis n'est pas bidon. Il n'est d'ailleurs pas uniquement suivi par des « *sudistes* ». SUD fera passer le message dans les centres. Le nombre de grévistes pourrait bien grimper dans les semaines qui viennent !

D'autant qu'après la « pause », les réorganisations redémarreront très fort. Et les luttes aussi ! Les 20 et 21 février derniers, les collègues de la PIC de Lognes se sont fortement mobilisés contre les suppressions d'emplois. Et une coordination SUD des centres d'Ile-de-France s'est réunie le 12 février pour organiser des HMI sur les différents sites (jusqu'à Creil...) et préparer la mobilisation des personnels contre les conséquences néfastes de CQC2.

Sur la pénibilité, l'organisation du travail, l'évolution professionnelle, la souffrance au travail... les personnels des PIC doivent enfin être entendu-es ! Comme souvent, La Poste renvoie à des « chantiers de négociation », cette fois ceux listés dans l'accord-cadre « Qualité de Vie au Travail », sans plus de précision sur leur contenu réel.

C'est donc le moment de peser de tout notre poids sur ces négociations afin de contraindre La Poste à prendre en compte les revendications que nous portons dans nos préavis depuis 4 ans. C'est dans ce cadre que la fédération SUD PTT propose une journée d'action unitaire fin mai sur les PIC.

N° 32

Lors d'une audience « physique », le 19 février, la direction du Courrier a enfoncé le clou. Le message a été très clair : pas question de négocier dans le cadre du préavis SUD, une grève de « confort » vous dis-je ! En gros, les grévistes seraient d'irré récupérables tire-aux-flancs et le

Projet Synergie : soyons vigilant-es

La Poste a lancé une expérimentation sur 7 PIC et 1 PFR pour intégrer des salarié-es de la filiale Mediapost au sein du Courrier. Ces contrats seraient de 15 h maximum, du jeudi au samedi sur les PIC avec des positions de travail en I.2, et viendraient donc en complément de leur contrat à temps partiel (de 20 h ou plus) à Mediapost.

Ce cumul d'emploi porte le doux nom de « synergie Mediapost / La Poste ». Le nombre de mediapostiers concerné est pour l'instant limité, entre 3 et 5 par PIC... pendant la phase pilote. Mediapost sera l'employeur principal et fixera donc, par exemple, les périodes de congés sur lesquelles La Poste (et donc le directeur de la PIC) est censée s'aligner.

La possibilité d'accéder au temps plein pour les mediapostier-ères est évidemment positive. D'autant que les conditions de travail à Mediapost sont détestables, avec une grande précarité et des salaires indignes (niveau I.1 !). Reste que leur positionnement en fin de semaine risque d'être interprété comme une volonté de La Poste de contourner la grève. Avec le risque de créer des tensions au sein des équipes de travail. Si l'on ajoute à cela la multiplication des statuts, il est clair que La Poste peut y trouver son compte en misant sur la division des personnels !!!

Mediapost n'est pas en reste puisqu'elle commence à proposer à des mediapostier-ères à temps plein de passer à temps partiel... avec complément d'activité sur la PIC du coin... Un bon moyen pour cette entreprise de limiter le nombre de contrats à 35h et de faire des économies sur leur dos !!!

A nous d'accueillir ces nouveaux et nouvelles collègues dans les meilleures conditions et de faire ce que SUD a toujours fait : construire des revendications communes et agir ensemble pour l'amélioration de nos conditions de travail et de nos salaires.

PIC Perpignan : téléportation à 150 km

La nouvelle est tombée lors d'une CDSP le 30 janvier dernier. Inaugurée en 2009, la PIC de Perpignan doit fermer ses portes d'ici fin octobre. L'ancien CTC avait pourtant été fortement modernisé pour la « modique » somme de 2,5 millions d'euros avec l'installation de deux nouvelles machines à la clé !

Mais attention, interdiction de parler de fermeture ! Le mot est désormais tabou et banni par La Poste. Le directeur local du courrier a bien retenu la leçon. C'est ainsi qu'il déclarait à la presse locale le 1er février qu'« *il ne s'agit pas de fermeture, mais d'un transfert d'activité vers Montpellier* ». **Bah tiens !!!**

Il faut donc croire que la PIC catalane reste ouverte... mais à plus de 150 km de là ! Un miracle de téléportation postale.

Ce n'est pas nouveau, à La Poste, communication rime souvent avec intoxication. Pour preuve, le dossier présenté localement aux organisations syndicales s'intitule « Projet de création d'une PIC régionale ». Une PIC régionale qui, en réalité, existe déjà depuis 2010 : la PIC Languedoc, située en périphérie de Montpellier !

Il est vrai qu'annoncer la fermeture d'un site modernisé il y a à peine 3 ans est tellement pitoyable que tout est bon pour masquer la réalité. D'autant que dans un document officiel du 27 octobre 2011, La Poste écrivait que la pérennité de la PIC était assurée au moins jusqu'en 2016. Rien que ça !!!

Certes, le personnel de Perpignan sentait qu'une épée de Damoclès était suspendue au-dessus de sa tête mais l'annonce a cependant fait l'effet d'un coup de massue. Les reclassements des 60 collègues encore sur le site s'annoncent en effet très compliqués. Quelles possibilités de trouver un point de chute sur le département quand on sait que le bassin d'emploi à La Poste y est déjà très réduit ? A cela, la direction ne répond pas...

Escales aériennes : du plomb dans l'aile ?

Depuis le début de l'année, les annonces de fermeture des escales aériennes tombent les unes après les autres : après Pau, Clermont-Ferrand, Dole Tavaux, Limoges... à qui le tour ? Pourtant la direction du Courrier prétend qu'il n'y a pas de projet national, pas de pilote dans l'avion ! Au risque de gros crashes au niveau de la qualité de service. Mais le J+1 est-il encore dans l'air du temps postal ?



Lors d'une plénière sur la PIC de Clermont-Ferrand, le 10 janvier, SUD et la CGT avait questionné la directrice sur l'avenir de l'escale aérienne locale. Celle-ci avait répondu qu'il n'y avait rien de changé.... Pourtant, le lendemain, la nouvelle tombait officiellement par l'intermédiaire de la DOTC. Celle-ci explique alors que « *la DRL (direction du réseau et de la logistique) travaille sur ce dossier, qu'il faut faire des économies, que les Fokker sont de vieux avions et que les camions c'est plus écolo !* » Pour y voir plus clair, la fédération SUD PTT a donc demandé une audience sur le sujet auprès de la direction du Courrier.

Celle-ci nous a reçu-es le 19 février, la DRL brillant par son absence. Là, on nous dit qu'il n'y a pas de directives nationales et que la décision de supprimer l'escale aérienne est du ressort des DOTC (voire des DirPIC ?). Les DOTC pourraient donc naviguer à vue et décider elles-mêmes du mode de transport du courrier. La décentralisation dans toute sa splendeur ! A la demande de SUD et après avoir insisté, la Direction du Courrier s'est finalement engagée à tenir prochainement une réunion en présence de la DRL.

L'enjeu est important. L'avenir des escales aériennes conditionne en partie l'avenir des services de nuit des PIC. Des services qui sont déjà confrontés à la montée en charge de la « lettre verte » et à la bascule du trafic sur le jour. Si nous ne réagissons pas et si nous ne mettons pas la pression sur la direction du Courrier, l'atterrissage risque d'être très très difficile...

PIC Pontoise :

230 collègues poussé-es vers la sortie...

Depuis son annonce du 21 novembre 2012 sur le non-avenir de la PIC, la direction de La Poste met les bouchées doubles pour faire partir le maximum d'agents en jouant à fond sur les peurs et les angoisses bien légitimes du personnel.

Résultat : déjà 17 départs programmés et réalisés en mars pour tenir l'objectif de la fermeture totale au premier trimestre 2014. Dans ce forcing, peu importent les règles statutaires : pas question pour nos patrons de s'embarrasser de l'avis, pourtant obligatoire, du CHS CT, ni du Comité Technique, refus de prendre en compte l'expertise... On n'arrête pas le bulldozer postal !

Bien sûr, c'est aussi un mépris total des organisations syndicales, unanimement opposées à ce projet dévastateur, et encore plus du personnel, confronté au choc de la fermeture. C'est l'illustration parfaite du mensonge de l'accord « vie au travail » que l'on pourrait traduire par « crève au travail ! » ou encore « casse-toi avec une retraite de misère ! ».

Pour contrer la boîte et afin de nous donner de la clarté sur ce projet, nous avons lancé une expertise par le biais du CHSCT car à ce jour, il n'y a toujours aucune visibilité sur les échéances et les reclassements. En fait de dialogue social, La Poste est en plein « délit d'entrave » et nous ne manquerons pas d'interpeller l'inspection du travail sur ce dossier.

Mais nous savons que, quel que soit le cas de figure, si le personnel veut sauver sa peau, il faut se battre, il n'y a pas de miracle. D'où les journées de grève du 14 décembre et du 26 février. Nous espérons d'autres initiatives à tous les niveaux pour contester la politique assassine de La Poste. C'est pourquoi, nous maintenons des liens étroits avec entre autres PIC, celles de Gonesse et Creil.

Premier recul de La Poste, l'expertise pour « projet important », demandée par le CHSCT ne serait finalement pas contestée en justice, contrairement aux annonces initiales du directeur. A Pontoise comme ailleurs, un seul slogan : « faut pas lâcher ! »



PIC Madrillet :

Y aura-t-il une expertise indépendante des conditions de travail et de vie à la PIC ?

Depuis la mise en place imposée des nouveaux horaires en avril 2011, nous rencontrons la direction toutes les semaines dans le cadre des audiences sur préavis. A chaque fois, la direction nous déclare : « La réponse à toutes vos revendications est négative ».

Pourtant, nous sommes persuadé-es qu'il est possible de concilier les impératifs de la production et les aspirations du personnel. Malheureusement, et malgré les résultats des différentes enquêtes récentes (synthèse des groupes d'écoute Grand Dialogue, enquêtes De Vous à Nous), la direction de la PIC semble se complaire dans le conflit et ne pas désirer en sortir.

Le 7 février, la direction présentait deux nouveaux projets de réorganisation au CHS CT. Comme à son habitude, aucun bilan de la précédente réorganisation n'y était tiré et aucun chiffrage des suppressions d'emplois et des transferts d'emplois de la nuit vers le jour n'était indiqué. Les représentant-es du personnel au CHS CT, Sud et CGT, ont choisi de demander une expertise par un cabinet indépendant de la Poste, afin d'avoir enfin une vision, par des spécialistes, des difficultés vécues par le personnel de la PIC et de connaître les pistes d'amélioration qu'ils proposeraient.

La direction de la PIC a décidé une semaine plus tard de contester devant le Tribunal de Grande Instance cette demande d'expertise. C'est donc un juge qui devra décider le 28 mars si, pour une fois, le personnel de la PIC et les organisations syndicales pourront être entendus et écoutés par un organisme extérieur à La Poste.

C'est devenu une habitude pour la Poste de contester les demandes d'expertises faites par les CHS CT.

Mais qu'a-t-elle donc à cacher ?

A Pontoise comme à Perpignan, La Poste n'a même pas l'honnêteté d'appeler un chat un chat. Ainsi, dans un courrier adressé le 6 décembre 2012, aux « chères et chers postiers » (sic) de la PIC Val D'Oise, le directeur de la PIC annonce-t-il « l'évolution » de cette PIC. Une évolution radicale puisqu'il s'agit de sa fermeture ! Mais cela, ça ne se dit ni ne s'écrit. Au risque de prendre les « chères et chers postiers » pour des abruti-es. Mais c'est vrai qu'avec le « Grand Dialogue » et l'accord QVT on commence à avoir l'habitude !

Pic Lognes : on lâche rien !

Une nouvelle réorganisation est programmée sur Lognes pour le mois d'avril. La Poste a fait ses calculs. Avec la perte du trafic de l'Aube (transfert sur la PIC de Châlons-en-Champagne), la baisse du trafic de 10 % en 2 ans et la bascule organisée par La Poste de la Prio en Lettre Verte, nos patrons arrivent à un total de 45 suppressions d'emplois ! En fait, si 25 de ces emplois sont liés au transfert de trafic, les 20 restants sont de purs gains de productivité.

Avec l'arrivée de 4 à 5 TTF, la concentration des activités collectes remises et S3C, les incitations aux départs et l'internalisation du service sécurité (8 PT), La Poste promet cependant qu'il n'y aura pas de départs « forcés ». Reste à savoir ce qu'elle entend par ce terme...

Mais les conséquences pour nos conditions de travail sont inacceptables !



- Suppression de 30 % des effectifs en nuit, avec au final 14 mobilités internes imposées.
- Suppression des 5 min de pause supplémentaires et des 10 min en fin de service. Un acquis local lié aux dimensions du centre.
- Augmentation du nombre de samedis travaillés en jour et

de dimanches en nuit.

- Création de deux régimes de travail particulièrement pénibles 16h30/23h30 et 5h/12h pour traiter les activités de tri fin **avec 1 samedi sur 2 travaillé !**
- Fin des repos hebdomadaires de deux jours consécutifs avec la généralisation des repos glissants.
- **Et surtout sous-effectif organisé par un diagnostic production que nous contestons.**

Première grève unitaire réussie !

Face à ce diktat, l'intersyndicale CGT-FO-CFDT-SUD a préparé une première grève débutée le mercredi 20 février. 120 grévistes (66%) étaient rassemblés devant le centre, le premier jour et encore 80 (45%) le deuxième jour. C'est lors de cette deuxième journée que l'AG des grévistes a décidé de suspendre le conflit. Pour l'intersyndicale et le personnel, il était entendu que le combat se ferait en plusieurs étapes.

Lors de la deuxième journée de mobilisation, la direction avait cependant lâché sans condition de reprise du boulot et sans lien avec une signature de l'accord validant la réorganisation : une vingtaine de promos (augmentation du nom-

bre de pilotes), un doublement du budget qualité vie au travail (de 20 000 à 40 000 euros) et une prime exceptionnelle de 300 euros pour tout le personnel, en plus des mesures indemnitaires liées à la réorg.

La lutte continue !

10 jours plus tard, la direction annonce qu'elle revient sur cette prime au motif que les syndicats CGT- FO- SUD, lors du CHSCT du 22/02, ont fait voter une expertise qui coûtera selon elle au moins l'équivalent du budget débloqué pour cette prime (90 000 €). C'est dire la confiance que l'on doit avoir dans le dialogue avec cette direction !

Ce conflit exemplaire n'a pas permis de gagner sur les revendications. Mais il a permis de démontrer une forte mobilisation, engrangeant des résultats pour tous et toutes, grévistes et non grévistes !

La décision de suspension s'inscrit dans le cadre d'une continuité du conflit. La prochaine grève sera votée par les agents de Lognes dès que le rapport de l'expertise décidée en CHSCT aura été rendue.

Demain, en se rassemblant toutes et tous, nous pouvons gagner sur nos revendications ! Nous ne lâcherons rien tant que la direction ne lèvera pas son blocage sur l'emploi, les pauses et les régimes de travail !

